

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES
Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

N°52/18

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 21	Votants 26
Date de Convocation	18 octobre 2018		
Séance du	L'an Deux Mille dix-huit, le 25 octobre		
Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle Démocratie à la mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel MACH, Maire			
Etaient présents : MM. D.MACH - J.Ch. MORICONI - H. BARBAROS - F. VÉLU - Ch. QUEYRAT - J.Ch. VERGEYNST - A. CORDERO - J.L. ENGROVA - Y. DURAND - J-P. AURIAC - D. CREN - V. GUILLEMIN - A. CAUVELET - A. BERNARD - C. MARTINEZ - M. VIDAL - Ch.BALDO - P. DONOT - Ch. PAGES - S. CAUSSIGNAC			
Absents excusés ayant donné procuration : M. ENGROVA à J.Ch. MORICONI - M. BOURSIER à D.MACH - C.LEVY à Ch. QUEYRAT - M. BAYLAC - LUQUET à F. VÉLU - Y. PLANTEROSE à J-P. AURIAC - A. FOURNIER à H. BARBAROS			
Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : S.VILA			
Secrétaire de Séance : M. J.Ch. MORICONI			

OBJET : ABONDEMENT DE FIN D'ANNEE ALLOUE AUX AGENTS EN CONTRATS AIDES

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer aux agents en contrats aidés de la commune, un abondement au titre d'un supplément de fin d'année ainsi arrêté pour souligner leurs mérites et améliorer leur rémunération :

CAE PEC 35 heures
DAURIAC Frédéric

940 €

CA 35 heures
RIVEIL Laura

750 €

CAE 35 heures
AURIOL Didier

740 €

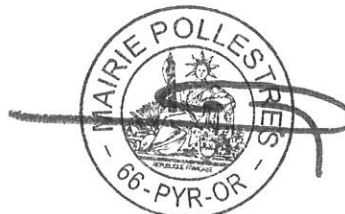
CAE PEC 20 heures
GUY DA SILVA Rémi

425 €

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
 POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire
Daniel MACH

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
 Le 15 novembre 2018
 Publication ou Notification
 Le 15 novembre 2018



REÇU EN PRÉFECTURE

le 15/11/2018

Application agréée E-legalite.com